

DÉPARTEMENT  
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement  
de ROCHEFORT

Canton  
de ROYAN

Commune  
de ROYAN

83-160  
Objet

Affaire FRANCAIS : désignation d'un avocat Me DUCROS devant le Tribunal Administratif de POITIERS.

DATE DE CONVOCATION

16 Novembre 1983

DATE D'AFFICHAGE

16 Novembre 1983

Nombre de conseillers  
en exercice 33

Nombre de présents 29

Nombre de votants 33

POUR :

CONTRE :

ABSTENTION :

UNANIMITE

ROCHEFORT, LE  
28 NOV. 1983

APPLICATION LOI N° 82213

# Extrait du Registre des Deliberations

## DU CONSEIL MUNICIPAL

### COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent QUATRE VINGT TROIS  
le VINGT TROIS NOVEMBRE à 20 heures 30  
le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur DE LIPKOWSKI Député-Maire

Etaient présents : MM. DE LIPKOWSKI-MM. FABER-TAP-BOUTET-LE GUEUT-BUSSEREAU-DAUZIDOU-BENOIT Adjointes  
MM. BARBAT-BERTHOME-Mme BUCHET-MM. CANDAU-COUNIL-Mme DE GAVE-Mlle DEVIGNE-Mmes EPAGNEAU-GAUDIN MM. GAVEN-GEOPFROY-Mmes JEAN-LAFAYE  
MM. LACOTTE-LAPERCHE-MARCONI-MONNARD-PAPEAU-REVOLAT-ROUDOT-THOMAS  
Conseillers municipaux.

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. MOST par Madame EPAGNEAU  
Mme FONTAN par M. MONNARD  
M. POUMAILLOUX par M. GAVEN  
Mme RAILLAT par M. BOUTET  
Absents : MM.

M ademoiselle DEVIGNE a été élu Secrétaire.

Madame Suzanne FRANCAIS, victime d'un accident sur la voie publique le 21 avril 1982, assigne la commune devant le Tribunal Administratif de POITIERS.

Il convient donc de désigner un avocat pour assurer la défense de la Ville dans cette instance.

LE CONSEIL MUNICIPAL

VU la notification faite le 12 octobre 1983 par le secrétariat-greffe du Tribunal Administratif de Poitiers, concernant l'instance engagée contre la Ville par Mmes Suzanne et Jacqueline FRANCAIS

DECIDE

- de désigner Me DUCROS, avocat à POITIERS, pour assurer la défense de la Ville dans l'action engagée.

Fait et délibéré à ROYAN les jour, mois et an susdits.  
Ont signé au Registre MM. les membres présents.  
POUR EXTRAIT CONFORME  
Pour le Député-Maire,  
Le Premier-Adjoint,



J.P. FABER